



DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE
D'ENSUES-LA-REDONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2026-13-CM

SEANCE DU TRENTE MARS DEUX MILLE VINGT SIX

Début de séance 18h34.

PRESENTS :

Mesdames, Sylvie ASENJO VANUCCINI, Sophie BILLECI, Maryline BRU, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Modesty DECKERS, Karen DOSSETTO, Hélène FRANCESCHI, Catherine KERVAJAN, Aurélie POTIER DORCHY, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Hélène VARRE, Louise VINCENZI.

Messieurs, Michel ILLAC, Jean-Pierre BENNATI, Maxime BERTO, Alain CASTEL, Constant COUTSOURAS, Philippe ERRERO, Robert FHAL, Christophe GLORIAN, Ozkan KIZILDAG, John LANNE, Jean-Paul MAYOT, Yannik MOREL, Eric OLIVE, Jean-Michel OLIVE, Roger PURROY, Marcel TURCHIULI.

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Constant COUTSOURAS a été nommé à l'unanimité, secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

→ *L'ordre du jour s'est achevé à 20h45.*

Objet : Syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue (SMPMCB) – Désignation des délégués au comité syndical

Monsieur le Maire rapporte :

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Mixte du Parc Marin de la côte Bleue (SMPMCB) est composé des collectivités suivantes :

- Communes de Carry le Rouet, Ensues la Redonne, Martigues, Sausset les Pins, Le Rove, le Département de Bouches du Rhône et la Région PACA.
- Ainsi que de membres associés suivants : Comités locaux de pêches maritimes de Marseille et de Martigues, Prud'homies de pêches de Marseille et de Martigues.

L'objet du SMPMCB est de mettre en œuvre tous les moyens et toutes les actions de nature à concrétiser les objectifs suivants :

- La gestion, la protection et la revalorisation des milieux naturels marins et littoraux.
- La contribution au développement économique et social des activités liées à la mer en particulier de la pêche professionnelle artisanale.
- L'accueil, l'information et l'éducation du public en particulier des scolaires
- La réalisation d'actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus et la contribution à des programmes de recherche scientifique.

Il est en outre précisé que :

- Le siège du SMPMCB se trouve à la plage du Rouet 31 avenue Jean Bart 13620 Carry le Rouet.
- La commune d'Ensues-la-Redonne a adhéré au syndicat mixte le 1^{er} octobre 1999.

COMPTE-TENU des élections municipales du 15 mars 2026 et de l'installation du conseil municipal en date du 21 mars 2026 ;

Entendu l'exposé du rapporteur :

Vu les statuts du SMPMCB en date 12 juillet 2005

Vu les articles L 5721-1 à L 5722-6 du Code Général des Collectivités Territoriales

Il est proposé de désigner parmi les membres du conseil municipal 1 délégué titulaire et 2 délégués suppléants pour siéger au SMPMCB comme suit :

- Délégué Titulaire - Michel ILLAC - Maire
- Délégué suppléant - Laetitia CLEMENT-ORTUNO – Adjointe au maire
- Délégué suppléant - Constant COUTSOURAS – Conseiller Municipal

Où le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A la majorité des membres présents ou représentés,

→ Quatre abstentions :

M. Philippe ERRERO- M. John LANNE - M. Jean-Michel OLIVE - Mme Aurélie POTIER-DORCHY

DESIGNE comme délégués titulaire et suppléants au Conseil Syndical du SMPMCB, les membres du conseil municipal suivants :

- Délégué Titulaire - Michel ILLAC - Maire
- Délégué suppléant - Laetitia CLEMENT-ORTUNO – Adjointe au maire
- Délégué suppléant - Constant COUTSOURAS – Conseiller Municipal

Le président de séance :

Le Maire,

Michel ILLAC

Le secrétaire de séance :

Constant COUTSOURAS

